



Formulaire de réclamation - Collecte des déchets (Page 1/2)

A destination des particuliers

Ce formulaire a pour but de simplifier vos démarches liées à la collecte des déchets sur le territoire de Saint-Lô Agglo.

Merci de le compléter entièrement.

Saint-Lô Agglo collecte les données personnelles vous concernant pour instruire votre demande, et à des fins statistiques. Ce traitement est fondé sur votre consentement. Les données collectées seront communiquées aux services habilités et conservées le temps nécessaire à l'instruction de la demande. Elles ne font pas l'objet de transfert hors de l'Union Européenne. Elles ne font pas l'objet d'une prise de décision automatisée.

Conformément à la réglementation relative à la protection des données personnelles, vous disposez du droit d'accéder à vos données, de les rectifier, de les effacer, de limiter leur traitement et de retirer votre consentement, étant précisé que l'exercice de ce droit peut, le cas échéant, empêcher l'exécution des prestations attendues.

Vous pouvez faire valoir ces droits en contactant par écrit : Le délégué à la protection des données - dpd@saint-lo-agglo.fr - Saint-Lô Agglo - 70 rue du Neufbourg 50000 Saint-Lô. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL (www.cnil.fr).

En remplissant ce formulaire, vous donnez votre consentement au recueil et au traitement des données dans les conditions précitées.

Votre demande concerne

- Participation à l'achat d'un composteur

Seuls les composteurs d'un montant de 20€ ou plus sont éligibles à l'aide forfaitaire de 20€

Justificatifs obligatoire à joindre à votre demande :

- Facture d'achat d'un composteur dûment acquitté libellé à votre nom, prénom et adresse sur le territoire de Saint-Lô Agglo ET datant d'après le 22/11/2021 (délibération du conseil communautaire).

- Relevé d'identité bancaire (RIB) à votre nom

- Fiche individuelle complétée

- Fiche participation à l'achat d'un composteur

- Changement de situation

Remplir la fiche de changement de situation

- Echange ou réparation de bac dégradé

Justificatifs obligatoire à joindre à votre demande :

- Dépôt de plainte ou main courante attestant de la demande

- Tout autre justificatif utile attestant de la demande

- Fiche individuelle complétée

- Fiche échange ou réparation de bac dégradé / volé / perdu complétée

- Problème de collecte

Justificatifs obligatoire à joindre à votre demande :

- Fiche individuelle complétée

(NOM Prénom) _____ déclare avoir rencontré un problème de collecte le :

_____/_____/_____

à savoir :

- le ou les bac(s) jaune(s) n'a/ont pas été vidé(s) (tri)
- le ou les bac(s) gris n'a/ont pas été vidé(s) (ordures ménagères résiduelles)
- l'ensemble des bacs jaunes et gris n'ont pas été vidés
- le ou les bac(s) carton n'a/ont pas été vidé
- autres : _____

J'atteste :

- que le ou les bacs de collecte étaient sortis la veille du jour de collecte après 19h ou le jour même de la collecte avant 6h
- que le ou les bacs ont été présentés au point de collecte réglementaire (bout du chemin pour les voies inaccessibles par exemple)
mon bac

Suite du formulaire page 2

Formulaire de réclamation - Collecte des déchets (Page 2/2)

- Inscription déchet vert

Justificatifs obligatoire à joindre à votre demande :

- Fiche individuelle complétée

Ce service est uniquement proposé aux usagers de Saint-Lô et Agneaux

(NOM Prénom) _____ déclare habiter l'une des deux villes concernées par cette catégorie.

Demande souscription au service optionnel payant de ramassage des déchets verts à compter de 2023 (service UNIQUEMENT proposé aux usagers de Saint-Lô et Agneaux et sous réserve de maintien du service par Saint-Lô Agglo et de demandes suffisantes. Ramassage effectué de mars à novembre à raison d'une collecte tous les 15 jours. Interruption du service de novembre à mars.

- Ancien bac non récupéré

Justificatifs obligatoire à joindre à votre demande :

- Fiche individuelle complétée

(NOM Prénom) _____ déclare avoir été doté de nouveaux bacs de collecte dans le cadre de la mise en place de la nouvelle gestion des déchets et que mes anciens bacs n'ont pas été récupérés et sont au nombre de : _____

J'atteste laisser les anciens bacs que je ne souhaite pas conserver à disposition de Saint-Lô Agglo face à mon domicile afin qu'ils puissent être repris et ce dès le deuxième jour ouvré suivant ma demande.

- Déclaration de non dotation de bac

Justificatifs obligatoire à joindre à votre demande :

- Fiche individuelle complétée

(NOM Prénom) _____ atteste ne pas avoir été enquêté ni doté de bacs de collecte dans le cadre de la nouvelle mise en place de la gestion des déchets à compter du 1er janvier 2022

(NOM Prénom) _____ atteste avoir rencontré un ambassadeur de tri et avoir été enquêté mais ne pas avoir été doté de bacs de collecte dans le cadre de la nouvelle mise en place de la gestion des déchets à compter du 1er janvier 2022.

Le foyer se situe t-il à plus de 150 mètres du point de collecte ?

Oui Non Ne sait pas

Le foyer dispose-t-il d'un espace de stockage suffisant hors du domaine public ?

Oui Non Ne sait pas

Le foyer était-il doté en anciens bacs de collecte à récupérer par Saint-Lô Agglo ?

Oui Non Ne sait pas

Je prends acte que je dois déclarer à Saint-Lô Agglo tout changement de situation sans délai et si possible en amont tel que déménagement / emménagement, changement de composition familiale, dégradation, vol ou perte de mon ou mes bacs de collecte, perte ou vol du badge ou carte d'accès aux colonnes d'apport volontaire, entrée en maison de retraite.

Je déclare sur l'honneur l'exactitude des renseignements saisis sur ce formulaire et m'engage à fournir tout justificatif supplémentaire nécessaire à Saint-Lô Agglo afin de traiter ma demande.



Fiche individuelle pour les particuliers

Ce formulaire a pour but de simplifier vos démarches liées à la collecte des déchets sur le territoire de Saint-Lô Agglo. Il peut être directement complété depuis le site internet (<https://www.saint-lo-agglo.fr>, 'Démarches en ligne', 'Collecte et déchets', 'Démarches collecte et déchets')

Merci de le compléter entièrement.

Civilité : Monsieur Madame

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : ____/____/____ Département de naissance : _____

Adresse complète : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : ____/____/____/____

Courriel : _____@_____

Nombre de personne dans le foyer : _____

Type d'habitat : individuel collectif



Participation à l'achat d'un composteur

Ce formulaire a pour but de simplifier vos démarches liées à la collecte des déchets sur le territoire de Saint-Lô Agglo. Il peut être directement complété depuis le site internet (<https://www.saint-lo-agglo.fr>, 'Démarches en ligne', 'Collecte et déchets', 'Démarches collecte et déchets')

Merci de le compléter entièrement.

(NOM Prénom) _____ atteste avoir acheté :

- un composteur individuel
- un composteur collectif
- un lombricomposteur

au prix de _____ € et d'un volume de _____ (en litres)

En matière : Plastique Bois Autre

Date d'achat : _____ / _____ / _____ Enseigne : _____

Compostiez-vous déjà ? oui non

Si oui, de quelle manière ? Bac Tas

Et depuis quand ? _____

Avez-vous recours à la technique de tonte communément appelée « mulching » (technique qui consiste à ne pas ramasser l'herbe qui vient d'être coupée, à la laisser sur le gazon pour protéger celui-ci. Elle est finement broyée à plusieurs reprises pour créer une sorte de paille)?

oui non

Que faites-vous de vos déchets de repas ?

Avez-vous des poules ?

oui non

Que faites-vous de vos coquilles vides ?

Je déclare sur l'honneur remplir les conditions d'attribution de l'aide forfaitaire de 20 euros accordée par Saint-Lô Agglo dans le cadre de l'achat d'un composteur et certifie exacts les renseignements contenus dans le formulaire et m'engage à ne pas revendre le composteur dans un délai de 3 ans. Je prends acte qu'une seule participation financière de la collectivité de Saint-Lô Agglo pour l'achat d'un composteur individuel sera octroyée par foyer, renouvelable au bout de 10 ans sur demande de l'utilisateur sauf dispositions ultérieures délibérées et précisées dans le règlement de service des déchets ménagers de Saint-Lô Agglo pour l'année de la demande.



Déclaration de changement de situation

Ce formulaire a pour but de simplifier vos démarches liées à la collecte des déchets sur le territoire de Saint-Lô Agglo. Il peut être directement complété depuis le site internet (<https://www.saint-lo-agglo.fr>, 'Démarches en ligne', 'Collecte et déchets', 'Démarches collecte et déchets')

Merci de le compléter entièrement.

Quel changement de situation :

- Emménagement, en tant que : Locataire Propriétaire

Justificatifs obligatoire à joindre à votre demande :

- Justificatif de déménagement tel que : état des lieux, acte notarié, bail, attestation du propriétaire justifiant la nouvelle adresse, attestation sur l'honneur. Les factures d'électricité, d'eau ou de téléphone ne sont pas suffisantes.

- Fiche changement d'adresse

- Déménagement, en tant que : Locataire Propriétaire

Justificatifs obligatoire à joindre à votre demande :

- Justificatif d'emménagement tel que : état des lieux, acte notarié, bail, attestation du propriétaire, facture (électricité, eau, téléphone) justifiant la nouvelle adresse, attestation sur l'honneur.

- Fiche changement d'adresse

- Changement de composition familiale. Je suis : Locataire Propriétaire

Justificatifs obligatoire à joindre à votre demande :

- Dans le cadre d'un changement de composition familiale : tout justificatif l'attestant (naissance, adoption, décès, séparation, divorce, poursuite d'études en dehors du domicile familial, départ enfant majeur, départ maison de retraite, hospitalisation de plus de 6 mois...) tel que : attestation d'entrée en maison de retraite, certificat d'hospitalisation, acte de décès, jugement de divorce, acte de naissance, jugement d'adoption, jugement de garde alternée ...

- Tout autre justificatif utile attestant de la demande

- Fiche individuelle complétée

(NOM Prénom) _____ atteste que la composition familiale du foyer change à compter du (1) : _____ / _____ / _____

Nombre de personnes dans le foyer auparavant : _____

Nombre de personnes dans le foyer actuellement : _____

Motif(s) :

- | | | |
|-------------------------------------|--|--|
| <input type="checkbox"/> Naissance | <input type="checkbox"/> Décès | <input type="checkbox"/> Poursuite d'étude en dehors du logement famil |
| <input type="checkbox"/> Adoption | <input type="checkbox"/> Départ enfant majeur | <input type="checkbox"/> Départ enfant du logement familial |
| <input type="checkbox"/> Séparation | <input type="checkbox"/> Départ en maison de retraite | <input type="checkbox"/> Autre : _____ |
| <input type="checkbox"/> Divorce | <input type="checkbox"/> Hospitalisation de plus de 6 mois | |

(1) Je prends acte que la date de prise en compte du changement de situation sera la date effective de mise à disposition / échange / retrait de bac ou de badge / carte d'accès. Aussi, la collectivité prévoit un délai maximum de 10 jours de traitement du dossier avant enregistrement de l'intervention.

- Déclaration de décès

Justificatifs obligatoire à joindre à votre demande :

- Acte de décès

- Tout autre justificatif utile attestant de la demande

- Fiche individuelle complétée au nom du déclarant

- Fiche déclaration de décès

- Déclaration d'entrée en maison de retraite

Justificatifs obligatoire à joindre à votre demande :

- Attestation d'entrée en maison de retraite

- Tout autre justificatif utile attestant de la demande

- Fiche individuelle complétée au nom du déclarant

- Fiche déclaration d'entrée en maison de retraite

Je déclare sur l'honneur l'exactitude des renseignements saisis sur ce formulaire et m'engage à fournir tout justificatif supplémentaire nécessaire à Saint-Lô Agglo afin de traiter ma demande.



Changement d'adresse

Ce formulaire a pour but de simplifier vos démarches liées à la collecte des déchets sur le territoire de Saint-Lô Agglo. Il peut être directement complété depuis le site internet (<https://www.saint-lo-agglo.fr>, 'Démarches en ligne', 'Collecte et déchets', 'Démarches collecte et déchets')

Merci de le compléter entièrement.

Coordonnées du demandeur (Indiquer votre ancienne adresse) :

Civilité : Monsieur Madame

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : ____/____/____ Département de naissance : _____

Adresse complète : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : ____/____/____/____

Courriel : _____@_____

Le logement est-il doté en bac(s) ? oui non ne sait pas

Nouvelle adresse :

Adresse complète : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Nombre de personne dans le foyer : _____

Type d'habitat : individuel collectif

Atteste emménager/ déménager (1) le ____/____/____

Le logement est-il doté en bac(s) ? oui non ne sait pas

Je confirme que l'ancien logement était doté des nouveaux bacs réglementaires. Je m'engage à les laisser sur place vides de tout déchet, propres et désinfectés (ne pas les laisser sur la voie publique) à disposition des nouveaux arrivants. Je demande la désactivation des puces des deux bacs de collecte qui m'avaient été attribués à mon ancienne adresse et je m'engage à inviter le futur occupant à se rapprocher des services de Saint-Lô Agglo (2).

Je précise que : Le nouvel arrivant prend jouissance des lieux de mon ancienne adresse à la date de mon départ Mon ancien logement restera vacant ou vide d'occupant, je m'engage à permettre à Saint-Lô Agglo de pouvoir reprendre possession des bacs vides de tout déchets, propres et désinfectés qui avaient été mis à disposition avant mon départ des lieux (3)

Cas des habitats dotés de bacs collectifs (appartement, résidence ou autre lieu doté de bacs collectifs) :

Pour les emménagements, si l'usager est locataire, un badge / carte d'accès aux colonnes sera remis par son propriétaire / gestionnaire / syndic / copropriété au même titre que les clés du logement à l'entrée dans les lieux (2).

Si l'usager est propriétaire, le badge / carte d'accès doit être remis par le vendeur au moment de la vente. Le propriétaire sortant doit par ailleurs avvertir Saint-Lô Agglo du déménagement afin de désactiver le badge / carte d'accès aux colonnes d'apport volontaire (2).

Je déclare sur l'honneur l'exactitude des renseignements saisis sur ce formulaire et m'engage à fournir tout justificatif supplémentaire nécessaire à Saint-Lô Agglo afin de traiter ma demande.

(1) Je prends acte que la date de prise en compte du changement de situation sera la date effective de la mise à disposition / échange / retrait du bac ou du badge / carte d'accès. Aussi, la collectivité prévoit un délai maximum de 10 jours de traitement du dossier avant enregistrement de l'intervention.

(2) Les bacs /badge /carte d'accès non affectés à un usager verront leur puce désactivée par les services de Saint-Lô Agglo afin qu'ils ne puissent plus être utilisés, jusqu'à la réaffectation du bac / badge / carte d'accès à l'occupant suivant du local ou de l'habitation.

(3) les bacs non restitués pourront se voir facturer à l'usager.



Déclaration de décès

Ce formulaire a pour but de simplifier vos démarches liées à la collecte des déchets sur le territoire de Saint-Lô Agglo. Il peut être directement complété depuis le site internet (<https://www.saint-lo-agglo.fr>, 'Démarches en ligne', 'Collecte et déchets', 'Démarches collecte et déchets')

Merci de le compléter entièrement.

Lien avec le défunt : _____

Déclare que la personne ci-dessous dénommée est décédée le (1) : _____ / _____ / _____

Coordonnées du défunt :

Civilité : Monsieur Madame

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse complète : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Type d'habitat : individuel collectif

Nombre de personne dans le foyer auparavant : _____

Nombre de personne dans le foyer actuellement : _____

Dans le cas où le défunt occupait seul le logement et qu'il est désormais vide d'occupant :

- Je demande la désactivation des puces des deux bacs de collecte qui avaient été attribués au défunt à sa dernière adresse dans le cas d'un logement doté de bacs individuels (1).

Je précise que :

- Le nouvel arrivant prend jouissance des lieux sans délai, je m'engage à laisser sur place les bacs vides de tout déchet, propres et désinfectés (ne pas laisser sur la voie publique) et invite le futur occupant à se rapprocher des services de Saint-Lô Agglo (2).
- Le logement du défunt restera vacant ou vide d'occupant, je m'engage à permettre à Saint-Lô Agglo de pouvoir reprendre possession des bacs vides de tout déchet, propres et désinfectés qui avaient été mis à la disposition de l'usager (3) et fournir les documents attestant de l'état d'occupation du logement

Je déclare sur l'honneur l'exactitude des renseignements saisis sur ce formulaire et m'engage à fournir tout justificatif supplémentaire nécessaire à Saint-Lô Agglo afin de traiter ma demande.*

Dans le cadre de dotation de badge / carte d'accès aux colonnes d'apport volontaire : Je prends acte que si le défunt était locataire, je dois rendre son badge / carte d'accès aux colonnes à son propriétaire / gestionnaire / syndic / copropriété au même titer que les clés du logement à la sortie des lieux. Si le défunt était propriétaire, le badge / carte d'accès doit être remis à l'acheteur au moment de la vente.

(1) Je prends acte que la date de prise en compte du changement de situation sera la date effective de mise à disposition / échange / retrait du bac ou du badge / carte d'accès. Aussi, la collectivité prévoit un délai maximum de 10 jours de traitement du dossier avant enregistrement de l'intervention.

(2) Les bacs / badge / carte d'accès non affectés à un usager verront leur puce désactivée par les services de Saint-Lô Agglo afin qu'ils ne puissent plus être utilisés, jusqu'à la réaffectation du bac / badge / carte d'accès à l'occupant suivant du local ou de l'habitation.

(3) Je prends acte que Saint-Lô Agglo facturera tout bac non rendu sur la base du prix figurant dans la délibération prise chaque année par le Conseil d'Agglomération et tout badge / carte non rendu au tarif des frais de remplacement fixés par délibération du Conseil d'Agglomération.



Déclaration d'entrée en maison de retraite

Ce formulaire a pour but de simplifier vos démarches liées à la collecte des déchets sur le territoire de Saint-Lô Agglo. Il peut être directement complété depuis le site internet (<https://www.saint-lo-agglo.fr>, 'Démarches en ligne', 'Collecte et déchets', 'Démarches collecte et déchets')
Merci de le compléter entièrement.

Lien avec l'usager concerné : _____

Déclare que la personne ci-dessous dénommée est entrée en maison de retraite le (1) : _____ / _____ / _____

Adresse complète de l'établissement : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ / _____ / _____ / _____

Coordonnées de l'usager concerné :

Civilité : Monsieur Madame

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ / _____ / _____

Adresse complète : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ / _____ / _____ / _____ Courriel : _____ @ _____

Type d'habitat : individuel collectif

Nombre de personne dans le foyer auparavant : _____

Nombre de personne dans le foyer actuellement : _____

Dans le cas où l'usager occupait seul le logement et qu'il est désormais vide d'occupant :

- Je demande la désactivation des puces des deux bacs de collecte qui avaient été attribués à l'usager à sa dernière adresse dans le cas d'un logement doté de bacs individuels (1).

Je précise que :

- Le nouvel arrivant prend jouissance des lieux sans délai, je m'engage à laisser sur place les bacs vides de tout déchet, propres et désinfectés (ne pas laisser sur la voie publique) et invite le futur occupant à se rapprocher des services de Saint-Lô Agglo (2).
- Le logement du défunt restera vacant ou vide d'occupant, je m'engage à permettre à Saint-Lô Agglo de pouvoir reprendre possession des bacs vides de tout déchet, propres et désinfectés qui avaient été mis à la disposition de l'usager (3) et fournir les documents attestant de l'état d'occupation du logement

Je déclare sur l'honneur l'exactitude des renseignements saisis sur ce formulaire et m'engage à fournir tout justificatif supplémentaire nécessaire à Saint-Lô Agglo afin de traiter ma demande.*

Dans le cadre de dotation de badge / carte d'accès aux colonnes d'apport volontaire : Je prends acte que si le défunt était locataire, je dois rendre son badge / carte d'accès aux colonnes à son propriétaire / gestionnaire / syndic / copropriété au même titer que les clés du logement à la sortie des lieux. Si le défunt était propriétaire, le badge / carte d'accès doit être remis à l'acheteur au moment de la vente.

(1) Je prends acte que la date de prise en compte au changement de situation sera la date effective de mise à disposition / échange / retrait du bac ou du badge / carte d'accès. Aussi, la collectivité prévoit un délai maximum de 10 jours de traitement du dossier avant enregistrement de l'intervention.

(2) Les bacs / badge / carte d'accès non affectés à un usager verront leur puce désactivée par les services de Saint-Lô Agglo afin qu'ils ne puissent plus être utilisés, jusqu'à la réaffectation du bac / badge / carte d'accès à l'occupant suivant du local ou de l'habitation.

(3) Je prends acte que Saint-Lô Agglo facturera tout bac non rendu sur la base du prix figurant dans la délibération prise chaque année par le Conseil d'Agglomération et tout badge / carte non rendu au tarif des frais de remplacement fixés par délibération du Conseil d'Agglomération.



Demande d'échange ou réparation de bac dégradé / volé / perdu

Ce formulaire a pour but de simplifier vos démarches liées à la collecte des déchets sur le territoire de Saint-Lô Agglo. Il peut être directement complété depuis le site internet (<https://www.saint-lo-agglo.fr>, 'Démarches en ligne', 'Collecte et déchets', 'Démarches collecte et déchets')

Merci de le compléter entièrement.

Je soussigné _____ déclare que :

Le **bac d'ordure ménagère résiduelles (gris)** est :

- dégradé
- volé
- perdu

Type de dégradation (en cas de dégradation) :

- couvercle cassé
- bac fendu
- autre : _____

Le **bac de tri (jaune)** est :

- dégradé
- volé
- perdu

Type de dégradation (en cas de dégradation) :

- couvercle cassé
- bac fendu
- autre : _____

Le **bac à déchets verts** est :

- dégradé
- volé
- perdu

Type de dégradation (en cas de dégradation) :

- couvercle cassé
- bac fendu
- autre : _____

Je prends acte que :

Les bacs attribués à l'utilisateur sont en bon état de fonctionnement (ou réputé l'être pour les bacs en place), sans être nécessairement neufs.

Le nettoyage courant des bacs roulants (lavage, désinfection et maintien en bon état de propreté) incombe à l'utilisateur.

L'entretien mécanique (emplacement de roues, d'axes et de couvercles) est assuré par Saint-Lô Agglo dans les 7 jours ouvrés suivant la réception d'une demande écrite auprès du service "cadre de vie et collecte des déchets" de Saint-Lô Agglo. En cas de besoin, il appartient à l'utilisateur de prendre contact avec la collectivité.

Tout vol ou perte de bac doit être déclaré dans les plus brefs délais auprès du service "cadre de vie et collecte des déchets" de Saint-Lô Agglo. La puce sera alors désactivée et le bac ne pourra plus être utilisé au nom de l'utilisateur. Un nouveau bac sera remis gratuitement à l'utilisateur sur présentation d'un dépôt de plainte. Dans le cas où l'utilisateur ne souhaiterait pas déposer plainte pour le vol ou la perte de son bac, ce dernier sera remplacé et facturé à l'utilisateur sur la base des tarifs fixés par délibération alors en vigueur.

En cas de détérioration du bac, Saint-Lô Agglo procédera à sa réparation ou à son remplacement :

- Sans frais pour l'utilisateur, si la dégradation a lieu lors de la collecte,

- Avec application de "frais d'intervention pour évolution de la dotation" à l'utilisateur si celui-ci est à l'origine de la dégradation dans le cadre d'une utilisation anormale (chargement abusif, déchets non conformes...), tarif fixé par délibération alors en vigueur. Dans le cas d'un usage abusif répété, et après accomplissement des diligences nécessaires par Saint-Lô Agglo pour faire cesser les dysfonctionnements constatés, un professionnel pourra momentanément se voir refuser l'accès au service jusqu'à régularisation de la situation.

- Avec application de frais à la personne responsable, si la dégradation a lieu par un tiers identifié, sur la base des tarifs fixés par délibération alors en vigueur.

Je déclare sur l'honneur l'exactitude des renseignements saisis sur ce formulaire et m'engage à fournir tout justificatif supplémentaire nécessaire à Saint-Lô Agglo afin de traiter ma demande.